



Le Ptit Journal

LE MOT DU MAIRE

La fin du Covid avait pour nous la saveur rare d'un immense soulagement, mais voici que depuis quelques semaines la guerre est aux portes de l'Europe. L'invasion de l'Ukraine par la Russie risque de déstabiliser l'économie mondiale encore en rémission du Covid. La commune de Val-de-Virieu soutiendra l'accueil des réfugiés en fonction de ses moyens. Dans ce contexte difficile, aujourd'hui savourons chaque instant de notre vie dans un pays démocratique.

Temps d'échanges

La cérémonie des vœux n'a pas eu lieu en raison des contraintes sanitaires. Je vous propose un temps d'échange à la salle du peuple le samedi 9 avril à 10h. Les thèmes abordés seront les finances de la commune, les projets d'investissements au cours du mandat, les ambitions des commissions municipales et vous pourrez débattre avec vos élus sur tous les sujets que vous souhaitez aborder. Nous, élus avons besoin d'échanger avec vous pour construire Val-de-Virieu de demain.

directement en ligne en interrogeant sa situation électorale : service-public.fr

Vous pouvez vérifier que vous avez bien donné ou reçu une **procuration** en vous connectant sur le site <u>service-public.fr</u>.

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Je vous invite à vous adresser au secrétariat de la Mairie qui vous accompagnera dans vos démarches.

Le Maire

Michel Morel

Election Présidentielle



Pourquoi c'est important de voter ? Le vote est le premier mode d'action et le plus simple en démocratie.

Utiliser son droit de vote représente une façon d'exercer sa citoyenneté. Il permet aux citoyen·es de protéger leur liberté et de faire fonctionner la démocratie.

Ne pas voter revient à laisser aux autres la possibilité de décider pour nous.

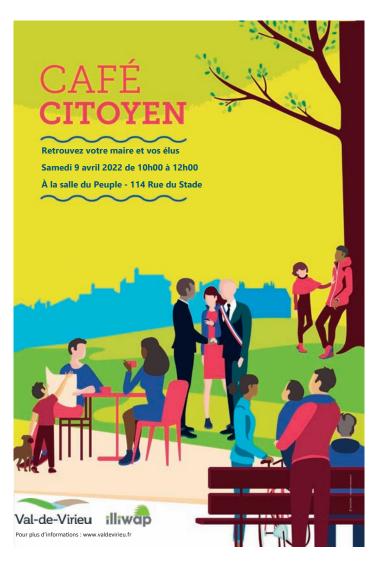
Participer aux élections permet de donner son avis, de faire son propre choix sur l'avenir d'une commune, d'une région, d'un pays et donc sur son avenir à soi. L'abstention ne permet pas d'exprimer sa voix, de se faire entendre auprès des futur·es dirigeant·es.

L'élection présidentielle aura lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022. Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022 et vous permettront d'élire vos députés. Le vote se fera à l'urne ou par **procuration.** L'électeur peut donner procuration à tout moment et jusqu'à **un an avant le scrutin** de deux façons :

En faisant une **demande en ligne** sur le site <u>maprocuration</u>. <u>gouv.fr</u>, qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent.

En se rendant directement dans un commissariat de police, dans une brigade de gendarmerie ou au Tribunal judiciaire ou de proximité où l'électeur remplit un formulaire. L'électeur doit être muni d'un justificatif d'identité.

Important : pour donner procuration, vous devez connaître le **Numéro national d'électeur de votre mandataire** (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur les cartes électorales et peut être retrouvé



commissions

COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

La commission vous propose le programme ci-après:

Chansons buissonnières Gérard Morel et l'hommeorchestre le samedi 21 mai à 20h à la salle du peuple.

Soirées d'été sous la halle : jeudi 18 août 21h : cinéma en plein air gratuit, «Le sommet des dieux», film d'animation de Patrick Imbert, vendredi 19 août à 21h ; les hommes se cachent pour mentir, spectacle tout public entrée 10€, 2€ de 13 à 18 ans, gratuit jusqu'à 12 ans, samedi 20 août, la compagnie « Les Rustines de l'Ange » ça va valser, spectacle musical et chorégraphié pour six accordéons sur bitume, animation gratuite de 11h à 11h30 place Henri Clavel et à 21h sous la halle, entrée 10€, 2€ de 13 à 18 ans, gratuit jusqu'à 12 ans.

La commission culturelle a noué des liens avec AGORA Guiers qui est labélisé « Fabrique de territoire » par le Ministère de la cohésion des territoires.

Nos objectifs: Expérimenter pendant un an la méthode « LAB » : se rassembler sans logique d'expert, pour un partage d'expériences et de perspectives. Cette année de collaboration permettra d'imaginer et d'annoncer la naissance d'un nouveau projet de territoire. En lien avec les acteurs locaux et les habitants l'équipe AGORA Guiers accompagnera et mettra en œuvre l'offre culturelle locale existante.

Nos ambitions: créer un Tiers-Lieux culturel à Val-de-Virieu (résidences d'arts visuels et de spectacles vivants, accueillir la création au plus proche des habitants...). Nous pouvons prétendre à des aides importantes pour aménager et transformer le bâtiment de l'ancienne Mairie rue du Château en résidences d'artistes.







COMMISSION EDUCATION JEUNESSE

Conseil municipal des enfants

Le Conseil Municipal des Enfants s'est réuni le 29 janvier. Ce fut pour les jeunes conseillères et conseillers l'occasion de présenter leurs projets aux membres de la commission Éducation & Jeunesse.

École:

Installation d'une boite à idées sous le préau avec panneau explicatif pour recueillir les idées et remarques des enfants. Installation d'équipements sportifs dans la cour (mini cages multifonction foot, basket et hand) : les membres du CME feront une proposition d'équipement puis la présenteront au SIVU qui a compétence pour les équipements de l'école.

Aire de jeux :

Création d'un espace basket à l'aire de jeux distinct du citypark

Installation de jeux pour les plus grands (table d'échec, jets d'eau, «bol» et rampe skate- park)

Aménagement d'un escalier pour accéder au city-park depuis l'aire de jeux

Toutes propositions seront étudiées lors de la prochaine réunion du CME en visitant l'aire de jeux

Village de Val-de-Virieu :

Implantation de «frigos livres» à l'école, aux arrêts de bus (gendarmerie et guinguette) et à l'aire de jeux.

Signalétique aux abords de l'école, vitesse des véhicules, passages piétons en particulier au croisement des rues «Buisson Couchant» et «Grand Champ».

Ont été abordés également la vitesse des véhicules en certains lieux de la commune, l'éclairage et les décorations de Noël, les trottoirs à agrandir à certains endroits, poubelles place Henri Clavel, silhouettes aux passages piétons...

La prochaine réunion du CME se fera avec la commission voirie et une visite du centre du village et de l'aire de jeux sera programmée.

Les jeunes conseillères et conseillers seront invités aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ainsi qu'aux festivités du 2 et 3 juillet.





Suivez les actualités de l'école sur ILLIWAP

Commissions

COMMISSION ENVIRONNEMENT



PROGRAMME 2022

(même sans jardin)

Mercredi 30 Mars, 18h-21h / Secteur sud SYCLUM Techniques de base Compostage





Mercredi 6 Avril, 18h-21h / Secteur nord SYCLUM Techniques de base Compostage

Mercredi 13 Avril, 18h-21h / Lieu à définir Compostage partagé (quartier, bas d'immeuble,copro)

Jeudi 28 Avril, 18h-21h / Lieu à définir Gestion des gros volumes de végétaux (déchets de jardin)

Mercredi 4 Mai, 15h-18h / Lieu à définir Compostage partagé (quartier, bas d'immeuble, copro)

Mercredi 11 Mai, 18h-21h / Lieu à définir Techniques de base Paillage

Jeudi 2 Juin, 18h-21h / Lieu à définir Techniques de base Paillage

Pour apprendre les techniques de compostage et de paillage, Savoir les transmettre, faciliter sa vie de jardinier, gérer sur place tous ses déchets alimentaires et de jardin...

Découvrez également le lombricompostage : 1 RDV chaque mois !

Plus d'infos auprès de SYCLUM : 04 74 80 10 14 / contact@syclum.fr



COMMISSION URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, il vous est possible de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme de façon dématérialisée et sécurisée à l'adresse suivante : https://gnau18.operis.fr/valsdudauphine/gnau/#/

Autorisation d'urbanisme:

Au sein de la commune, la commission assure :

- une mission d'information
- l'instruction des déclarations préalables (les dossiers situés dans le périmètre du château sont transmis à l'architecte des Bâtiments de France pour avis)
- la délivrance des certificats d'urbanismes type A (informations sur une parcelle)

Le service urbanisme des Vals du Dauphiné assure de son coté :

- l'instruction des permis de construire déposés en mairie
- · les certificats d'urbanisme type B opérationnels
- les permis d'aménager

Nos deux services échangent régulièrement pour vous apporter une information la plus complète possible.

Conformité:

Nous vous rappelons que tout titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit adresser une <u>déclaration attestant</u> <u>l'achèvement et la conformité des travaux</u> (Daact) à la mairie pour signaler la fin des travaux. Cette déclaration est obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux. Le délais de réponse de la mairie est de 3 mois. Une visite sur place peut être organisée par la commission.

PLUI FST

L'enquête publique s'est terminée le 16 février 2022. La commission d'enquête rendra son rapport prochainement. Nous vous tiendrons informés de la suite du dossier.

Infos pratiques:

N'hésitez pas à nous contacter, via le secrétariat de la mairie, pour toute demande de rendez-vous ou de renseignements. L'architecte conseil du CAUE assure une permanence un vendredi par mois en mairie pour des conseils liés à votre projet.

COMMISSION COHÉSION SOCIALE

La téléalarme est un service d'assistance pour les personnes dont l'autonomie est fragilisée par l'état de santé, le handicap ou l'isolement.

Ce système est proposé par le CCAS de Bourgoin, qui fournit le matériel et assure l'installation. Deux abonnements sont mis à disposition, 99 ou 108 euros par trimestre, en fonction du réseau téléphonique.

Il peut être financé par le département au titre de l'Allocation Personnalisé d'Autonomie (APA), la prestation de compensation du handicap ou par les caisses de retraite et les mutuelles.

Le CCAS de Val de Virieu est l'interlocuteur direct des personnes de la commune qui ont choisi ce dispositif.

La période actuelle étant compliquée, les familles qui se sentent en difficulté et qui ont besoin d'un soutien (alimentaire, aides d'urgences ou ponctuelles) peuvent demander un rendez-vous en mairie. Cette démarche restera confidentielle et sans jugement. N'hésitez-pas!





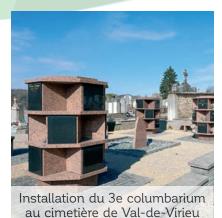
Invitation

Vallésiennes et Vallésiens de plus de 70 ans, un après-midi goûter/jeux conviviaux vous est réservé le samedi 14 mai 2022 à partir de 14H30 à la salle du peuple - 114 rue du stade.

Venez nombreux!

ISSIONS

COMMISSION TRAVAUX ET BÂTIMENTS







COMMISSION BUDGET PARTICIPATIF - ANNÉE 2021

Proclamation des Résultats des votes

- Le 2ème projet : Pose d'un lutrin, impasse GIACOMINO, contre l'un des pilastres et « habillage » des boites aux lettres avec des reproductions des peintures de l'artiste. a obtenu : 98 points
- Le 3ème projet : Aménagement place de la Guinguette, Le projet consiste en la pose de deux bancs et garage à vélos et d'un panneau d'information. a obtenu : 101 points
- Le 4ème projet : Pose et équipement de deux pare ballons, derrière les cages du terrain d'entrainement du foot.

a obtenu: 153 points

• Le 5ème projet : Prolongement et création « d'une voie verte » pour piétons et cyclistes qui relierait Châbons à la place de la Guinguette. Le projet consisterait aussi à prolonger cette voie vers l'aval pour rejoindre Lézieu par

les chemins existants. Et à créer un cheminement entre la place de la Guinguette et le chemin du Meurlen en utilisant la passerelle sous la laiterie.

a obtenu : 299 points

• Le 6ème projet : Aménagement et réalisation d'un rocher d'escalade de soixante-dix prises, dans l'aire de jeu pour enfants de six ans et plus.

a obtenu: 158 points

• Le 7ème projet : **Réalisation d'une fresque dans le square JONGKIND** sur le mur de la maison GUTTIN. Le but étant de valoriser le patrimoine culturel et industriel de VAL-DE-VIRIEU.

a obtenu: 178 points

Pour Rappel: Le 1er projet: Instauration d'une journée Citoyenne, une tendance actuelle est de développer la participation des citoyens à la vie communale sera financée par la commune, hors budget participatif.

Résultat par classement

1er 2ème

Voie Verte avec 299 pts



Fresque avec 178 pts



Rocher d'escalade avec 158 pts

4èmePare-ballonsavec 153 Pts5èmeAménagement Place de la Guinguetteavec 101 Pts6èmePanneau lutrinavec 98 Pts

Remerciement à tous les porteurs de projets.

Soyez nombreux à vous exprimer et à participer à la vie de votre Commune, en proposant de nouveaux projet pour 2022.

LIBRE EXPRESSION

TRIBUNE DE LIBRE EXPRESSION

Où l'on reparle de libre expression

Le bulletin municipal de fin d'année fait une large place dans son « édito » à la libre expression organisée sur la commune au cours des dernières semaines. Nous prenons acte de la volonté de monsieur le maire de se mettre en conformité avec la législation et de répondre ainsi aux demandes de nos concitovens.

Libre expression vous dites! Pas tout à fait et nous déplorons que la tribune de l'opposition consacrée au nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal n'ait pas pu trouver une petite place dans le dernier bulletin municipal.

Besoins prioritaires des vallésien.ne.s et solidarité

Se loger selon ses moyens que l'on soit jeune adulte ou sénior souhaitant se rapprocher du centre bourg. Travailler et pouvoir se rendre sur son lieu de travail sans engloutir son budget dans le transport et parce qu'ayant la possibilité de disposer d'un mode d'accueil pour ses jeunes enfants. Faire face à l'adversité et pouvoir donner des repas équilibrés à sa famille.

Le budget communal de Val-de-Virieu aurait dégagé une capacité d'autofinancement importante en 2021. Il nous semblerait juste qu'une partie de cette disponibilité financière soit utilisée pour répondre aux besoins les plus immédiats des vallésien ne.s.

Assumer son rôle de conseiller municipal, c'est fixer des priorités et faire des choix. Alors, quels seront les arbitrages rendus par les élus majoritaires d'ici la fin du mandat à commencer par le projet de budget 2022 ?

Jean Luc Emauré, Claude Feillel et Nassim Bouzit Conseillers municipaux



unnouvelelanpournosvillages2020@outlook.fr



un nouvel élan pour nos villages

GROUPEMENT ÉCONOMIQUE A3V

Nous avons échangé dernièrement avec les personnes en charge de l'organisation du week-end des 2 et 3 juillet qui avait pour thème «la libération été 1944».

Étant donné l'actualité du moment en Ukraine, nous avons décidé d'en modifier le thème, et de garder l'idée pour plus tard.

Nous avons donc choisi de le nommer «La fête de la galoche et des savoir-faire à Val-de-Virieu», le but étant de mettre en avant nos producteurs et artisans créateurs, notre patrimoine, nos associations culturelles...et d'axer les animations sur des jeux pour petits et grands.

Étant donné que nous avions déjà bien avancé dans l'élaboration du projet et étant pris par le temps qui avance vite nous voulions garder la trame de départ en remplaçant uniquement tout le côté «militaire».

Le programme de ces deux jours sera donc :

- Ateliers et démonstrations
- Marché de producteurs et créateurs
- Jeux d'antan et manège
- Diner spectacle
- Feu d'artifice
- Escape Game
- Visites guidées
- Animations diverses (encore à définir)

Dans ce cadre-là, nous espérons une forte participation de nos producteurs et créateurs qui n'ont pas forcément de vitrine et qui pourront être mis en avant, durant ces deux jours, en mettant en place des ateliers, où les visiteurs pourront éventuellement participer, et/ou des démonstrations de leur savoir-faire.

De plus nos associations culturelles, si elles le souhaitent, pourront présenter des spectacles ou autres.

Pour tous les artisans, créateurs et associations qui pourront mettre en place des ateliers, démonstrations ou autres, veuillez nous contacter pour nous préciser votre participation (si possible assez rapidement).

Bien entendu pour le bon déroulement de ces deux jours, nous aurons toujours besoin de bénévoles donc n'hésitez pas à vous inscrire à la mairie et à faire circuler l'info.

Cordialement Le bureau de l'A3V

Groupement économique A3V

Les Acteurs de la Vallée de Val-de-Virieu 2. rue de Barbenière - 38730 Val-de-Virieu Tel: 04-74-88-22-28



TOUT SAVOIR SUR MAPRIMERÉNOV'

Créée dans le cadre du plan de relance, MaPrimeRénov' est une aide à la rénovation énergétique destinée aux ménages. Son montant est calculé en fonction des ressources du foyer et du gain écologique permis par ces travaux.

Quels sont les critères d'éligibilité?

Tous les propriétaires, qu'ils occupent ou non le logement qui fait l'objet de la demande, sont éligibles à MaPrimeRénov'.

Pour savoir quel est le montant des aides auxquelles vous avez droit, il faut d'abord identifier à quelle catégorie MaPrimeRénov' vous appartenez. Cette dernière est définie par votre revenu fiscal de référence (RFR) indiqué sur l'avis d'imposition mais aussi la localisation du logement (en île de France ou hors île de France). Ainsi pour un logement situé

en Isère:

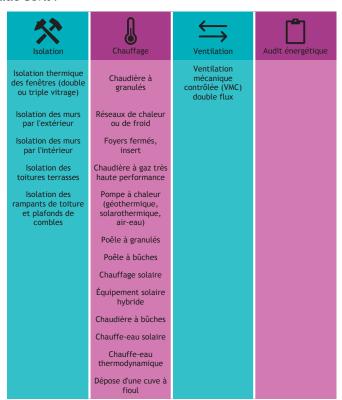
Nombre de personne composant le ménage (foyer fiscal)	MaPrimeRénov' Bleu	MaPrimeRénov' Jaune	MaPrimeRénov' Violet	MaPrimeRénov , Rose
1	≤ 14879 €	≤ 19074 €	≤ 29 148 €	> 29 148 €
2	≤ 21760 €	≤ 27 896 €	≤ 42 848 €	> 42 848 €
3	≤ 26170 €	≤ 33 547 €	≤ 51 592 €	> 51 582 €
4	≤ 30572 €	≤ 39192 €	≤ 60 336 €	> 60 336 €
5	≤ 34993 €	≤ 44 860 €	≤ 69 081 €	> 69 081 €
Par personne supplémentaire	+ 4412 €	+ 5 651 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

LE SAVIEZ-VOUS?

Pour bénéficier de MaPrimeRénov', vous devez obligatoirement faire appel à des entreprises Reconnues Garantes de l'Environnement (RGE).

Quels sont les travaux concernés?

Les travaux de rénovation énergétique concernés par cette aide sont :



LE SAVIEZ-VOUS ?

MaPrimeRénov' est cumulable avec d'autres aides : la Prime CEE, la TVA à 5,5 %, l'éco-prêt à taux 0.

Quelles sont les démarches à effectuer?

- 1. Avant le début des travaux, demandez des devis auprès des professionnels RGE
- 2. Lorsque le choix du professionnel est fait, vous pouvez faire votre demande sur le site https://www.maprimerenov.gouv.fr et déposer votre dossier complété des pièces justificatives demandées (devis d'un artisan RGE, papiers d'identité, revenus, etc.).
- 3. Un accusé de réception sera envoyé par email. Votre dossier sera alors en cours d'étude pour vérifier son éligibilité. Si c'est le cas, vous serez à nouveau notifié de la bonne attribution de la prime. Ce sera le moment d'entamer vos travaux !
- 4. Après la réalisation de vos travaux, vous devrez demander une facture à l'entreprise RGE qui s'est occupée du chantier.
- 5. Puis, il vous suffira de faire la demande de versement de votre prime sur le compte que vous aurez créé au début de l'opération, de transmettre votre facture et votre RIB et d'attendre!

LE SAVIEZ-VOUS ?

En plus de ces primes, vous pouvez bénéficier de bonus : . Si les travaux permettent à votre logement de ne plus avoir une étiquette énergétique comprise entre F et G, vous pouvez décrocher un bonus "sortie de passoire" ;

- . Si les travaux vous permettent d'atteindre l'étiquette énergétique A ou B, vous pouvez obtenir le bonus "bâtiment basse consommation";
- . Il existe un forfait "assistance à maîtrise d'ouvrage" pour les ménages désirant être accompagnés pendant leurs travaux ;

. Il existe un forfait « rénovation globale » pour les ménages éligibles à MaPrimeRénov' Bleu et MaPrimeRénov' Jaune.



Cet article a été rédigé par TE38.

+ d'info: www.te38.fr

VIE DE LA COMMUNE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BOUCHET Maïlys née le 29 décembre 2021

DÉCÉS

MOREL née GUTTIN Marie-Thérèse le 1er février 2022

AGENDA

AVRIL

Dimanche 10

1er tour des élections présidentielles. Salle du Peuple et Salle des Fêtes

Mercredi 20

Ciné jeunesse « Agent super zéro ». 15h. Salle du Peuple

Jeudi 21

Ciné jeunesse « Bob l'éponge – j'ai rétréci mon froc ». 15h. Salle du Peuple

Mardi 26

Ciné jeunesse « Cédric – Papa, je veux un cheval ». 15h. Salle du Peuple

Jeudi 28

Ciné jeunesse « Norm ». 15h. Salle du Peuple

Dimanche 24

2ème tour des élections présidentielles. Salle du Peuple et Salle des Fêtes

Mercredi 27

Collecte du sang. Salle du Peuple. De 16h30 à 19h45

MAI

Dimanche 1er

Ciné Val-de-Virieu. Le dernier pirate 17h. Salle du Peuple

AGENDA

Samedi 21

Spectacle Chansons Buissonnières. « Gérard Morel et l'homme-orchestre qui l'accompagne ». Salle du Peuple

Dimanche 29

Ciné Val-de-Virieu. 17h. Salle du Peuple

JUIN

Samedi 11 et Dimanche 12

Slalom automobile

Dimanche 12

1er tour des élections législatives. Salle du Peuple et Salle des Fêtes

Vendredi 17 et Samedi 18

« 30 ans +1 » de Plexus. Salle du Peuple et dans le village

Dimanche 19

2ème tour des élections législatives. Salle du Peuple et Salle des Fêtes

Dimanche 26

Ciné Val-de-Virieu. 17h. Salle du Peuple

JUILLET

Vendredi 1er

Fête de l'École

Samedi 2 et Dimanche 3

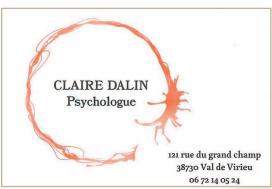
« Fête de la Galoche et des savoir-faire ». Animations historiques pour découvrir le patrimoine de la commune. Feu d'artifice le samedi. Organisé par la municipalité, les commerçants et les artisans.

Mercredi 27

Collecte de sang. Salle du Peuple. De 16h30 à 19h45

Deux nouveaux professionnels s'installent à Val-de-Virieu :





Tél.: 06 63 14 37 53